LA TRAHISON ET LES FAUX JUGEMENTS CONTRE JESUS

Texte de Bible: Matthieu 26:47-68; 27:1, 2, 11-26

LEÇON 431 **COURS DES ADULTES**

**VERSET DE MEMOIRE: "Il a été maltraité et opprimé, et il n’a point ouvert la bouche, semblable à un agneau qu’on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent, il n’a point ouvert la bouche" (Esaïe 53:7).**

|  |  |
| --- | --- |
| **Texte de Bible** | **RÉFÉRENCES DE BIBLE:** |
| **Matthew 26:47-68**  47 Comme il parlait encore, voici, Judas, l'un des douze, arriva, et avec lui une foule nombreuse armée d'épées et de bâtons, envoyée par les principaux sacrificateurs et par les anciens du peuple.  48 Celui qui le livrait leur avait donné ce signe: Celui que je baiserai, c'est lui; saisissez-le.  49 Aussitôt, s'approchant de Jésus, il dit: Salut, Rabbi! Et il le baisa.  50 Jésus lui dit: Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le. Alors ces gens s'avancèrent, mirent la main sur Jésus, et le saisirent.  51 Et voici, un de ceux qui étaient avec Jésus étendit la main, et tira son épée; il frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille.  52 Alors Jésus lui dit: Remets ton épée à sa place; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.  53 Penses-tu que je ne puisse pas invoquer mon Père, qui me donnerait à l'instant plus de douze légions d'anges?  54 Comment donc s'accompliraient les Ecritures, d'après lesquelles il doit en ê tre ainsi?  55 En ce moment, Jésus dit à la foule: Vous ê tes venus, comme après un brigand, avec des épées et des bâtons, pour vous emparer de moi. J'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez pas saisi.  56 Mais tout cela est arrivé afin que les écrits des prophètes fussent accomplis. Alors tous les disciples l'abandonnèrent, et prirent la fuite.  57 Ceux qui avaient saisi Jésus l'emmenèrent chez le souverain sacrificateur Caïphe, où les scribes et les anciens étaient assemblés.  58 Pierre le suivit de loin jusqu'à la cour du souverain sacrificateur, y entra, et s'assit avec les serviteurs, pour voir comment cela finirait.  59 Les principaux sacrificateurs et tout le sanhédrin cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus, suffisant pour le faire mourir.  60 Mais ils n'en trouvèrent point, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin, il en vint deux,  61 qui dirent: Celui-ci a dit: Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours.  62 Le souverain sacrificateur se leva, et lui dit: Ne réponds-tu rien? Qu'est-ce que ces hommes déposent contre toi?  63 Jésus garda le silence. Et le souverain sacrificateur, prenant la parole, lui dit: Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu.  64 Jésus lui répondit: Tu l'as dit. De plus, je vous le déclare, vous verrez désormais le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.  65 Alors le souverain sacrificateur déchira ses vê tements, disant: Il a blasphémé! Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Voici, vous venez d'entendre son blasphème.  66 Que vous en semble? Ils répondirent: Il mérite la mort.  67 Là-dessus, ils lui crachèrent au visage, et lui donnèrent des coups de poing et des soufflets  68 en disant: Christ, prophétise; dis-nous qui t'a frappé.  **Matthew 27:1-2**  1 Dès que le matin fut venu, tous les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus, pour le faire mourir.  2 Après l'avoir lié, ils l'emmenèrent, et le livrèrent à Ponce Pilate, le gouverneur.  **Matthew 27:11-26**  11 Jésus comparut devant le gouverneur. Le gouverneur l'interrogea, en ces termes: Es-tu le roi des Juifs? Jésus lui répondit: Tu le dis.  12 Mais il ne répondit rien aux accusations des principaux sacrificateurs et des anciens.  13 Alors Pilate lui dit: N'entends-tu pas de combien de choses ils t'accusent?  14 Et Jésus ne lui donna de réponse sur aucune parole, ce qui étonna beaucoup le gouverneur.  15 A chaque fê te, le gouverneur avait coutume de relâcher un prisonnier, celui que demandait la foule.  16 Ils avaient alors un prisonnier fameux, nommé Barabbas.  17 Comme ils étaient assemblés, Pilate leur dit: Lequel voulez-vous que je vous relâche, Barabbas, ou Jésus, qu'on appelle Christ?  18 Car il savait que c'était par envie qu'ils avaient livré Jésus.  19 Pendant qu'il était assis sur le tribunal, sa femme lui fit dire: Qu'il n'y ait rien entre toi et ce juste; car aujourd'hui j'ai beaucoup souffert en songe à cause de lui.  20 Les principaux sacrificateurs et les anciens persuadèrent à la foule de demander Barabbas, et de faire périr Jésus.  21 Le gouverneur prenant la parole, leur dit: Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche? Ils répondirent: Barabbas.  22 Pilate leur dit: Que ferai-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ? Tous répondirent: Qu'il soit crucifié!  23 Le gouverneur dit: Mais quel mal a-t-il fait? Et ils crièrent encore plus fort: Qu'il soit crucifié!  24 Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte augmentait, prit de l'eau, se lava les mains en présence de la foule, et dit: Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde.  25 Et tout le peuple répondit: Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!  26 Alors Pilate leur relâcha Barabbas; et, après avoir fait battre de verges Jésus, il le livra pour ê tre crucifié. | I Arrestation de Jésus Pendant la Nuit   1. Une grande multitude, armée d’épées et de bâtons fut envoyée attraper Jésus: Matthieu 26:47. 2. Judas trahit Jésus avec un baiser: Matthieu 26:48-50. 3. Pierre tira son épée et coupa l’oreille de Malchus: Matthieu 26:51-56;.   **Jean 18:10**  10 Simon Pierre, qui avait une épée, la tira, frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui coupa l'oreille droite. Ce serviteur s'appelait Malchus.  II Les Jugements de Minuit et du Matin Devant le Conseil des Juifs   1. Le premier jugement de Jésus devant Caïphe eut lieu la nuit: Matthieu 26:57-68. 2. Le second jugement de Jésus devant Caïphe eut lieu au lever du jour: Matthieu 27:1;   **Marc 15:1**  1 Dès le matin, les principaux sacrificateurs tinrent conseil avec les anciens et les scribes, et tout le sanhédrin. Après avoir lié Jésus, ils l'emmenèrent, et le livrèrent à Pilate.  **Luc 22:66-71**  66 Quand le jour fut venu, le collège des anciens du peuple, les principaux sacrificateurs et les scribes, s'assemblèrent, et firent amener Jésus dans leur sanhédrin. Ils dirent:  67 Si tu es le Christ, dis-le nous. Jésus leur répondit: Si je vous le dis, vous ne le croirez pas;  68 et, si je vous interroge, vous ne répondrez pas.  69 Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu.  70 Tous dirent: Tu es donc le Fils de Dieu? Et il leur répondit: Vous le dites, je le suis.  71 Alors ils dirent: Qu'avons-nous encore besoin de témoignage? Nous l'avons entendu nous-mê mes de sa bouche.  III Les Trois Jugements Devant les Magistrats Romains   1. "Je ne trouve rien de coupable en cet homme", fut le premier verdict prononcé par Pilate: Matthieu 27:1, 2, 11-14;.   **Luc 23:1-5**  1 Ils se levèrent tous, et ils conduisirent Jésus devant Pilate.  2 Ils se mirent à l'accuser, disant: Nous avons trouvé cet homme excitant notre nation à la révolte, empê chant de payer le tribut à César, et se disant lui-mê me Christ, roi.  3 Pilate l'interrogea, en ces termes: Es-tu le roi des Juifs? Jésus lui répondit: Tu le dis.  4 Pilate dit aux principaux sacrificateurs et à la foule: Je ne trouve rien de coupable en cet homme.  5 Mais ils insistèrent, et dirent: Il soulève le peuple, en enseignant par toute la Judée, depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici.   1. Hérode trouva que Jésus n’a rien fait qui soit digne de mort:   **Luc 23:6-11**  6 Quand Pilate entendit parler de la Galilée, il demanda si cet homme était Galiléen;  7 et, ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui se trouvait aussi à Jérusalem en ces jours-là.  8 Lorsque Hérode vit Jésus, il en eut une grande joie; car depuis longtemps, il désirait le voir, à cause de ce qu'il avait entendu dire de lui, et il espérait qu'il le verrait faire quelque miracle.  9 Il lui adressa beaucoup de questions; mais Jésus ne lui répondit rien.  10 Les principaux sacrificateurs et les scribes étaient là, et l'accusaient avec violence.  11 Hérode, avec ses gardes, le traita avec mépris; et, après s'ê tre moqué de lui et l'avoir revê tu d'un habit éclatant, il le renvoya à Pilate.  **Luc 23:15**  15 Hérode non plus, car il nous l'a renvoyé, et voici, cet homme n'a rien fait qui soit digne de mort.   1. Lorsque Jésus fut amené devant Pilate pour la deuxième fois, ce dernier a cherché à Le relâcher: Matthieu 27:15-23;   **Luc 23:13-20**  13 Pilate, ayant assemblé les principaux sacrificateurs, les magistrats, et le peuple,  14 leur dit: Vous m'avez amené cet homme comme excitant le peuple à la révolte. Et voici, je l'ai interrogé devant vous, et je ne l'ai trouvé coupable d'aucune des choses dont vous l'accusez;  15 Hérode non plus, car il nous l'a renvoyé, et voici, cet homme n'a rien fait qui soit digne de mort.  16 Je le relâcherai donc, après l'avoir fait battre de verges.  17 A chaque fê te, il était obligé de leur relâcher un prisonnier.  18 Ils s'écrièrent tous ensemble: Fais mourir celui-ci, et relâche-nous Barabbas.  19 Cet homme avait été mis en prison pour une sédition qui avait eu lieu dans la ville, et pour un meurtre.  20 Pilate leur parla de nouveau, dans l'intention de relâcher Jésus.  **Jean 19:12**  12 Dès ce moment, Pilate cherchait à le relâcher. Mais les Juifs criaient: Si tu le relâches, tu n'es pas ami de César. Quiconque se fait roi se déclare contre César.   1. La clameur de la multitude augmentait: Matthieu 27:24-26. |
| COMMENTAIRE:  Le Plan  Deux jours avant la fête des Pâques, les souverains sacrificateurs, les scribes et les anciens se réunirent dans la Maison de Caïphe, le souverain sacrificateur, pour concevoir un plan sur la façon de tuer Jésus sans soulever la foule. C’était juste après ceci que Judas négocia avec les souverains sacrificateurs et accepta de trahir Christ pour trente pièces d’argent tout comme Zacharie l’avait prophétisé: "Je leur dis: si vous le trouvez bon, donnez-moi mon salaire; sinon, ne le donnez pas. Et ils pesèrent pour mon salaire trente sicles d’argent" (Zacharie 11:12). A partir de ce moment, Judas attendit que l’occasion lui fût offerte. La nuit de la Pâque, Jésus était seul avec les douze. Ce fut pour Judas le moment favorable. Christ lui avait dit qu’il était celui qui trahirait son Seigneur, mais cela ne l’empêcha pas de le faire. A la tête d’une foule armée que les souverains sacrificateurs lui avaient fournie, Judas dit: "Salut, Rabbi! Et il baisa Jésus".  Le Premier Jugement  Bien qu’il fût encore nuit, les scribes et les anciens se rassemblèrent pour déterminer comment Jésus devait être mis à mort. Ces hommes constituaient sans aucun doute un quorum de conseil, ou le Sanhédrin, qui était la haute cour des Juifs. Pour le conseil, se réunir la nuit était illégal; mais les voilà assis pour juger l’Homme contre qui ils avaient conspiré. Le fait qu’ils avaient conspiré contre Christ était suffisant pour les rendre incapables d’agir en tant que Juges pour Le juger. Presque tout ce que le conseil fit pour juger Jésus était contraire à la tradition qu’ils pensaient observer.  De faux témoins furent cherchés par lesquels ils pourraient porter une accusation contre Jésus devant la cour; mais il leur était difficile de trouver deux, dont le témoignage put s’accorder. "Enfin, il en vint deux, qui dirent: Celui-ci a dit: Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours" (Matthieu 26:60, 61). "Même sur ce point-là leur témoignage ne s’accordait pas" (Marc 14:59). Etant donné que ces deux témoins ne s’accordaient pas tout à fait, leur témoignage était sans valeur selon la Loi. "Celui qui mérite la mort sera exécuté sur la déposition de deux ou de trois témoins; il ne sera pas mis à mort sur la déposition d’un seul témoin" (Deutéronome 17:6).  Jésus a entendu ces témoins porter de fausses accusations contre Lui, mais Il ne fit entendre aucune parole pour Sa propre défense. "Il a été maltraité et opprimé, et il n’a point ouvert la bouche, semblable à un agneau qu’on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent, il n’a point ouvert la bouche" (Esaïe 53:7).  Les règles du Sanhédrin excluent tout membre ayant agi comme un accusateur. Mais ce fut avec le doigt d’accusation que leur leader, le souverain sacrificateur, a dit: "Je t’adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu" (Matthieu 26:63). Ayant été ainsi mis sous serment, Christ rompit le silence et répliqua: "Tu l’as dit". La réponse donnée par Jésus dans Marc était: "Je le suis". C’était illégal pour tout homme d’être incriminé par son propre témoignage. En forçant Jésus sous serment de répondre à cette question, ils L’obligèrent à rendre témoignage, afin de pouvoir l’incriminer.  Jésus fut, à l’unanimité, déclaré coupable de blasphème et jugé digne de mort pour avoir admis de Lui-même qu’Il était le Christ, le Fils de Dieu. Ceci ne pouvait pas être appelé blasphème à moins qu’une preuve qu’Il n’était pas le Messie, fût fournie. Aucune tentative ne fut faite pour prouver que Son témoignage n’était pas vrai. Nous comprenons que selon la loi des Juifs, un des juges au moins devait défendre l’accusé; ce juge était tenu de dire que l’accusé n’était pas coupable. Un vote auquel on a procédé à l’unanimité, lorsqu’il s’agissait d’un meurtre signifie que le verdict n’était pas valable à cause du manque de défense. Ainsi, le premier jugement de Jésus n’était-il pas valable, parce que : primo, un vote à l’unanimité auquel on a procédé quant à la culpabilité de Jésus fut chose faite par la cour; secundo, deux témoins ne s’accordèrent pas contre Lui; tertio, l’acte d’accusation de blasphème ne pouvait tenir parce qu’il avait Lui-même rendu témoignage qu’Il était le Fils de Dieu, et aucune preuve n’était fournie, qui niait le fait qu’Il était le Messie.  Le Deuxième Jugement  D’après la loi et au cas où il s’agissait d’accusation grave, la sentence de mort ne pouvait être prononcée qu’après deux jugements. Ces deux jugements devaient être séparés par un intervalle d’un jour entier. Pour observer la loi, ils attendirent jusqu’au petit matin pour le second jugement. Aucun témoignage n’était examiné, et la cour viola encore la loi en exigeant que Jésus témoignât contre Lui-même. Aucun des juges ne Le défendit. Le verdict prononcé à l’unanimité que Jésus était coupable, n’était pas valable à cause du manque de défense. Au lieu d’être acquitté, Jésus fut condamné à mort, parce qu’Il était jugé et déclaré coupable de blasphème.  Si le Sanhédrin qui était l’autorité à ce moment avait à mettre à exécution la sentence, Jésus aurait été sans doute lapidé immédiatement. Le gouvernement romain laissait à la cour juive la liberté de régler ses propres affaires civiles et religieuses, mais les offenses entraînant une condamnation à la vie où la mort devaient être portées devant le magistrat romain. La cour juive était arrivée à un verdict et avait prononcé une sentence qu’elle n’avait pas le droit légal de prononcer ni d’exécuter. Tout ce que le Sanhédrin avait la force de faire dans ce cas, c’était de porter l’accusation devant le magistrat romain.  La Détention Préventive  Pendant qu’Il était en détention préventive par le Sanhédrin, Jésus devrait être traité d’une manière civile; au contraire Il fut traité honteusement – ils crachèrent sur Lui et Lui portèrent des coups de poings. Ceci n’était pas seulement la violation d’un devoir imposé à la cour par la loi, mais aussi la dégradation de la dignité de la plus haute cour de la nation juive. Esaïe prophétisa sur ce traitement: "J’ai livré mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m’arrachaient la barbe; je n’ai pas dérobé mon visage aux ignominies et aux crachats" (Esaïe 50:6). Nous nous référons souvent à la Croix comme étant l’exemple de la souffrance de Christ pour nous, mais nombreuses furent les souffrances qu’Il avait endurées avant de parvenir à la Croix. "Mais il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités; le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c’est par ses meurtrissures que nous sommes guéris" (Esaïe 53:5).  Devant Pilate  Le Sanhédrin prononça un verdict de culpabilité et une sentence de mort contre Jésus accusé de blasphème, et L'emmena devant Pilate, le magistrat romain. Nous pouvons facilement voir, à partir des plaintes portées devant Pilate, comment Jésus fut soumis à un jugement de moquerie de la part du Sanhédrin. Leur verdict prononcé contre Jésus, accusé de blasphème, fut entièrement oublié. Jésus fut accusé de trahison contre le gouvernement romain. Cette accusation aurait plu à Pilate, tandis que les autres relatives au blasphème ne l’auraient pas été, parce que le blasphème ne constituait pas une violation de la loi romaine. "Ils se mirent à l’accuser, disant: nous avons trouvé cet homme excitant notre nation à la révolte, empêchant de payer le tribut à César, et se disant lui-même Christ, roi" (Luc 23:2). Quelle flagrante fausseté ceci est à côté des paroles de Jésus: "Rendez donc à César ce qui est à César" (Matthieu 22:21). Pilate prononça sa première parole d’acquittement: "Je ne trouve rien de coupable en cet homme" (Luc 23:4).  Devant Hérode  Lorsqu’il fut dit à Pilate que Jésus était de la Galilée qui était sous la juridiction d’Hérode, il lui envoya Jésus. Devant Hérode se trouvaient "les principaux sacrificateurs et les scribes, qui l’accusaient avec violence" (Luc 23:10); mais Hérode ne trouva aucune faute en Jésus. Bien qu’il fut déclaré que Jésus était innocent, "Hérode, avec ses gardes, le traita avec mépris; et, après s’être moqué de lui et l’avoir revêtu d’un habit éclatant, il Le renvoya à Pilate" (Luc 23:11). Ce fut le deuxième acquittement de Christ devant une cour romaine.  Devant Pilate une Deuxième Fois  "Pilate, ayant assemblé les principaux sacrificateurs, les magistrats et le peuple, leur dit: vous m’avez amené cet homme comme excitant le peuple à la révolte. Et voici, je l’ai interrogé devant vous, et je ne l’ai trouvé coupable d’aucune des choses dont vous l’accusez; ni Hérode non plus, car il nous l’a renvoyé, et voici, cet homme n’a rien fait qui soit digne de mort. Je le relâcherai donc, après l’avoir fait battre de verges" (Luc 23:13-16). Avec ces mots, Pilate rendit son second verdict de "non-culpabilité".  Si Pilate avait été un homme de haute moralité, il se tiendrait sur ses convictions et relâcherait Jésus. Au contraire, la clameur de la multitude a prévalu. "Pilate prononça que ce qu’ils demandaient serait fait" (Luc 23:24). Ce faisant, Pilate brisa cette splendide maxime légale de la loi romaine qui dit: "La clameur inutile de la populace ne doit pas être prise en considération, lorsqu’elle réclame l’acquittement d’un homme coupable, ou la condamnation d’un innocent".  Non seulement Pilate viola la maxime de la loi juive et la loi romaine, il viola aussi les lois du Ciel en refusant la justice à Celui dont il a dit: "Je ne trouve aucun crime en lui" (Jean 18:28), et en Le livrant à Ses ennemis pour qu’Il fût crucifié, craignant la colère de l’homme plus que celle de Dieu. Ainsi, les Ecritures qui déclarent: "Pourquoi les rois de la terre se soulèvent-ils et les princes se liguent-ils avec eux contre l’Eternel et contre son oint?" (Psaume 2:2), furent accomplies.  QUESTIONS   1. Citez quelques-unes des façons dont Jésus fut jugé illégalement. 2. Qui coupa l’oreille du serviteur du souverain sacrificateur? 3. Quelles prophéties de l’Ancien Testament furent accomplies dans cette leçon? 4. Nommez les différentes personnalités devant qui Jésus fut emmené. 5. Quelle partie du pays était sous la juridiction de Pilate? 6. Il y a quatre Hérodes mentionnés dans le Nouveau Testament. Quel autre écrit concerne cet Hérode dont il est question? Où était sa juridiction? 7. De quoi le Conseil des Juifs déclarent-ils Jésus coupable? 8. Quelles étaient les accusations portées contre Jésus devant Pilate? 9. Pilate trouva-t-il Jésus coupable? 10. Pourquoi Pilate permit-il à ce que Jésus fût crucifié? |